

ÉNERGIE SAGUENAY

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Commentaires

présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

par

PASCAL PICARD

21 octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron

Au commissaire, M. Laurent Pilotto

Bonjour, je m'appelle Pascal Picard.

Je suis résident de Chicoutimi depuis 2014 lors de mon admission pour l'Université (UQAC) au Baccalauréat en intervention plein air.

Je suis préoccupé par le projet de la compagnie GNL-Québec parce que ce projet a un impact direct sur mon environnement de travail. Je suis guide de kayak de mer et j'amène chaque été une foule de touristes profiter de notre joyau en notre région, celui du Fjord du Saguenay. En plus d'avoir des conséquences directes sur le tourisme, ce trésor inclut une riche biodiversité avec des espèces menacées telles que les bélugas.

1. La survie du béluga est menacée par l'augmentation du trafic occasionné par les méthaniers qui sillonneraient le fjord. En y ajoutant le trafic additionnel de GNL, 675 navires marchands (soit 1 350 passages) transiteraient chaque année dans le fjord à l'horizon 2027-2030, soit une augmentation de 200 % relativement au trafic actuel;
2. À lui seul, GNL générerait jusqu'à 400 passages de méthaniers chaque année dans le Fjord du Saguenay et sur le Saint-Laurent, et ce, pour une durée d'au moins 25 ans.
3. [Il reste moins de 900 bélugas de la population de l'estuaire du Saint-Laurent](#); Le béluga du Saint-Laurent est en voie de disparition et [subit un déclin depuis le début des années 2000](#) ainsi qu'une hausse sans précédent de la mortalité de femelles en âge de se reproduire et de nouveau-nés depuis 2010;
4. Les scientifiques indépendant·es financé·es par le gouvernement du Québec recommandent [un moratoire sur l'augmentation du trafic maritime dans le Saguenay](#) en raison des risques pour les bélugas;
5. L'augmentation de trafic maritime prévu occasionnerait 5 fois plus de bruit dans le Fjord du Saguenay, ce qui est critique pour la survie de l'espèce. Cette augmentation de cinq fois les périodes de bruit intenses est très préoccupante, car c'est aussi une destruction de l'habitat du béluga si on considère la notion de zone de tranquillité;
6. Autres liens utiles :
 - a. [GNL Québec a mal évalué les impacts sur le béluga, Le Devoir, 3 septembre 2018](#)
 - b. [Le projet de Gazoduq pourrait menacer la survie du béluga, selon le GREMM.](#)

De plus, une autre lourde conséquence à mon avis est des risques pour la santé humaine.

1. Le gaz qui serait utilisé pour alimenter le complexe de liquéfaction de GNL va provenir à 100 % de l'Alberta, et [au moins 80% du gaz sera produit par fracturation hydraulique](#). Or, [selon un rapport de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement \(ACME\)](#), la fracturation hydraulique (la technique d'extraction utilisée pour le gaz pour alimenter l'usine de liquéfaction) accroît les cas de leucémie, de maladies cardiaques, respiratoires et endocriniennes.
2. [L'ACME réclame d'ailleurs un moratoire sur la fracturation hydraulique](#), car cette technique non-

conventionnelle d'extraction menace le climat planétaire, la qualité de l'eau et de l'air ainsi que la santé humaine.

Pour terminer, les retombées économiques du projet seront faibles

- 1 La vaste majorité des investissements de GNL/Gazoduc iraient à l'extérieur du Québec puisque les promoteurs et promotrices sont américain-es et que le gaz proviendrait de l'Alberta;
- 2 [Les investisseur-ses du projet sont installé-es dans des paradis fiscaux](#), et les [retombées fiscales pour le Québec sont minimales](#) : "il semble que le taux d'imposition des dividendes versés aux différent-es investisseur-ses du projet pourrait avoisiner 5 %. Un taux d'imposition aussi bas s'explique par les ententes fiscales bilatérales signées par le Canada avec Hong Kong et les États-Unis. Si les commanditaires avaient été des résident-es canadien·nes, le taux d'imposition aurait plutôt été de 39,9 %". [Voir l'étude de l'IRIS sur la structure financière du projet GNL-Québec](#) pour plus de détails.

Pour toutes ces raisons, je m'oppose au projet de la compagnie GNL-Québec

Pascal Picard



21 octobre 2020